

# Informa THIL

*Bulletin municipal d'information septembre 2005*

*Rès Coumo Thil*



Édition Jauvert  
THIL (Hte-Gar.) — Château de Thil

au sommaire

- Conseil municipal, p. 2
- Première mondiale à Thil, p. 3
- Le relais Assistantes Maternelles, p. 5.
- L'organisation communale à Thil et la Charte de 1246, p. 8

*Le château Laguillarde dans les années 50*

# Conseil municipal

Dans sa séance du 7 juillet, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité, le projet de Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP). Certaines conditions devront à l'avenir être respectées pour pouvoir bénéficier des indemnités d'une compagnie d'assurances à taux maximum, en cas de catastrophe naturelle, concernant notamment la profondeur des fondations des immeubles ou la plantation de gros arbres à une trop grande proximité. En 2003, 383 communes de la Haute-Garonne ont été classées en catastrophe naturelle, représentant 65% de la surface du département. Le PPRNP peut être consulté en mairie et sera annexé au futur PLU (Plan Local d'Urbanisme).

La 3ème classe de maternelle a été maintenue par décision de l'Inspection d'Académie, ce qui entraînera une augmentation du temps de travail de l'employée ATSEM de 1h45 par semaine. Le conseil a approuvé à l'unanimité cette modification.

M. le Maire a ensuite dressé un bilan des activités de la Communauté de communes Save et Garonne. Le Conseil communautaire s'est réuni à 9 reprises en 2004 ; il est composé de 36 membres, chaque commune y participant au prorata de sa population. Deux délégués représentent la commune de Thil. On constate une importance croissante du rôle de la Communauté dans tous ses domaines de compétence : actions de développement économique, logement, cadre de vie, pool routier, tourisme local, déchetterie, enlèvement des ordures ménagères... Ces actions multiples nécessitent l'emploi de 35 personnes, dont un informaticien et un directeur général des services, récemment recrutés.

L'enlèvement des ordures ménagères dans notre commune est un problème récurrent qui a fait l'objet d'un débat. Il semble que des améliorations pourraient être apportées à ce service par une meilleure répartition des bacs de ramassage, mais aussi par une ferme dissuasion appliquée à certains usagers qui persistent à prendre les aires de collecte pour des déchetteries. Cette attitude incivile coûte cher à la communauté, sans parler des nuisances visuelles et olfactives. Il est rappelé que la déchetterie (gratuite) de Grenade, route de St Cézert est en service depuis 2005.

La séance a été levée à 22h30.

Réuni le 23 août, le Conseil municipal a évoqué le problème du site de la future crèche de la Communauté de communes. Cette crèche, prévue pour l'accueil de trente enfants, devrait être achevée en juin 2007. Plusieurs communes ont proposé des terrains, mais le choix de la commission s'est porté sur la commune de Montaigut-sur-Save ; la décision finale sera prise par le conseil communautaire.

L'organisme DECOSSET qui regroupe 11 communautés ou syndicats recherche un site pour le compostage des déchets naturels. Ce site nécessitant une importante superficie (3,5 à 8 hectares), la commune de Thil ne peut envisager cette implantation.

Une réforme de la collecte des ordures ménagères paraît souhaitable à la fois pour la fréquence des ramassages et le nombre des bacs à disposition des usagers dans certains points sensibles. Ces souhaits seront transmis à la Communauté de communes.

Suite à la démission de Nathalie GADEA de ses fonctions d'adjoint pour des raisons professionnelles, Michel DUBOIS a été élu au poste d'adjoint. Le poste de suppléant au conseil communautaire a été attribué à Daniel RICHE.

Pour clore la séance, le conseil a approuvé la création d'une commission spécialisée dans l'examen des permis de construire, sous la présidence d'Henri LEZAT, maire de Thil ; la vice-présidence est attribuée à Daniel RICHE, assisté de Michel DUBOIS et Emile FEDERICI.

La séance a été levée à 22h15.

2



Informa THIL

Septembre 2005 - Bulletin municipal d'information - Mairie de Thil - Tél. 05 61 85 42 88

Directeur de la publication : Henri Lézat - Directrice de la rédaction : Nathalie Gadéa  
Comité de rédaction : Annie Bergé, Henri Bressolles, Michel Comby.  
Impression : Imprimerie 34 - Dépôt légal en cours

## Avalanche

*Nous vivons à une époque où tout s'accélère... Dans une commune comme la nôtre, les variations de la population étaient autrefois lentes, réparties sur de longues périodes. Or, depuis quelques années, Thil, comme d'ailleurs les communes voisines, se trouve confronté à une véritable explosion de ses zones construites et donc du nombre de ses habitants. Cet accroissement, lié à l'expansion de l'agglomération toulousaine, doit-il être considéré comme un progrès ou au contraire, comme un arrêt de mort pour l'identité du village que nous aimions ?*

*La réponse est sans doute une affaire de dose, car s'il est nécessaire de progresser pour survivre, une avance trop rapide peut engendrer de graves inconvénients. Avec plus de trois siècles d'avance, notre bon La Fontaine nous donne son avis ;*

*" Une grenouille vit un bœuf  
Qui lui sembla de bonne taille ;  
Elle qui n'était pas grosse en tout comme un œuf*

*Envieuse, s'étend et s'enfle et se travaille. "*

*La comparaison s'arrête là avec les Thilois qui ne sont nullement envieux de qui que ce soit. Personne n'a, hélas, trouvé le moyen d'arrêter une avalanche, l'on ne peut qu'essayer de la ralentir. Nous n'aimerions pas subir le triste sort de la grenouille.*

*Michel COMBY*

# Infos de Thil

## Première mondiale à Thil



Le 30 juin 2005 a eu lieu l'inauguration de la pile à combustible expérimentale récemment implantée sur notre commune. Cette réalisation des sociétés Bouygues Telecom et Air Liquide constitue une première mondiale, à la pointe des nouvelles technologies. En effet, 600 millions de véhicules circulent aujourd'hui dans le monde et l'on en prévoit un milliard pour 2020 : face aux problèmes liés à la pollution par le rejet dans l'atmosphère des gaz dits "à effet de serre", la recherche actuelle porte sur la mise au point de nouvelles énergies, qui soient abondantes, sûres, d'un coût peu élevé et surtout non polluantes. La pile à combustible est un moteur à haute énergie qui pourrait être une des solutions à ce problème.

La société Bouygues Telecom qui compte plus de 7 millions de clients en 2005, a donc, en association avec Air Liquide, inauguré ce nouvel équipement qui répond à plusieurs critères : utilité pratique d'abord, pour alimenter en énergie un réémetteur de téléphonie mobile, mais aussi banc d'essai technologique pour cette première installation en grandeur réelle. L'hydrogène stocké à l'état gazeux sous forte pression, se combine avec l'oxygène de l'air pour produire de l'électricité au terme d'un processus complexe. Le seul rejet dans l'environnement est de l'eau, dont la pile produit 1/2 litre par heure, dans un silence absolu.

Cette installation pilote dont le démarrage technique est intervenu le 16 février 2005 a été officiellement inaugurée en présence d'une nombreuse assistance. Mr Henri LEZAT, maire de Thil a coupé le ruban symbolique devant un groupe de cadres des sociétés concernées et d'élus locaux, ainsi que des représentants de la presse. Une sympathique réception à la salle des fêtes de Thil, offerte par les industriels, a clôturé cette manifestation.



## En cas d'urgence

### Communication destinée aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes handicapées

Aux termes d'un décret du 1er septembre 2004 (application de la loi du 30 juin 2004), je dois inviter les personnes âgées et les personnes handicapées qui le souhaitent à s'inscrire au registre nominatif tenu par la mairie par écrit ou par téléphone ; si la demande est faite par un tiers, elle est formulée par écrit.

Ce registre est uniquement destiné à organiser, en cas d'urgence, un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Sont concernées par ce registre :

- les personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile

- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile
- les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

Ledit registre porte :

- prénoms, nom, date de naissance,
- motif de l'inscription (âge, handicap)
- adresse, numéro de téléphone
- coordonnées des services intervenant (ADMR p. ex.)
- la personne à prévenir en cas d'urgence
- la date de la demande d'inscription
- le nom de la tierce personne ayant formulé cette demande, le cas échéant.

Il sera donné un accusé de réception par la mairie dans les huit jours.

## Nouveau départ

Suite à mon admission au concours des Instituts Régionaux d'Administration (I.R.A.) et à mon affectation à l'I.R.A. de Bastia pour une durée de un an, j'ai pris, en accord avec M. le Maire, la décision de démissionner de mes fonctions d'adjoint au Maire. Je conserve mon mandat de conseiller municipal, dans l'espoir qu'à l'issue de ma scolarité mon affectation définitive ne m'éloigne pas trop de Thil.

Bonne rentrée à tous et à très bientôt

Nathalie GADEA

## Etat Civil

### NAISSANCES

Tristan, Daniel, Michel QUELIN le 1er juin 2005  
Quentin, Régis, Francis LARROCHE le 2 juin 2005  
Aurélia VIDAL le 25 juin 2005  
Marie, Jade BERLEMONT-SANDARAN

### MARIAGES

Sébastien SAHUGUEDE et Marie RECORDON le 9 juillet 2005  
Olivier QUINTANE et Fabienne CARRERE le 16 juillet 2005

### DÉCÈS

Gabriel, Ernest SALETTES le 16 août 2005

## Entretien des chemins

Des fossés et des bordures de route propres sont une nécessité, à la fois pour l'esthétique de nos chemins et pour une meilleure sécurité. C'est pourquoi il est demandé à tous les riverains de chemins de nettoyer et de signaler tous les endroits qui peuvent constituer des obstacles invisibles : ponceaux de fossés, bornes, tuyaux d'irrigation, jeunes plantations, etc...

L'absence de visibilité aboutit parfois à la destruction involontaire de ces obstacles invisibles et à la dégradation du matériel d'entretien, ce qu'une vision claire permettra d'éviter.

## Infos pratiques

### Machines bruyantes

En vertu d'un arrêté préfectoral, l'utilisation des machines bruyantes (tondeuses...) par les particuliers n'est possible que dans les plages horaires suivantes : Jours ouvrables 8h30-12h, 14h30-19h ; Samedis 9h-12h, 15h-19h ; Dimanches et jours fériés 10h-12h, 16h-18h.

### Solution des mots croisés

Horizontallement : 1. EnGaramine, 2. Couleuvres, 3. Union - Ota, 4. Destin, 5. Oseraie, 6. Lin - Iodées, 7. Ens - Gel, 8. So - Inn - RPF, 9. CEE - Aie, 10. - Périssable, Verticalement : 1. Ecuelles, 2. Non - Ino, 3. Guidons 4. Aloes - Ici, 5. Renseignés, 6. Au - Troènes, 7. MV - Iadl, 8. Ironie - Rab, 9. Net - Eppil, 10. Esau - Fée.

## Le relais Assistantes Maternelles

La Communautés de communes Save et Garonne met à votre disposition le relais Assistantes Maternelles. Il s'agit :

- d'un **lieu d'information** sur les différents modes d'accueil des enfants de moins de six ans, sur les professionnels disponibles pour accueillir les enfants, sur les démarches administratives à effectuer lors de l'accueil de l'enfant.

- d'un **lieu d'animation régulière**, les professionnels accueillant les enfants pouvant se rencontrer et échanger sur leurs pratiques professionnelles, ou **ponctuelle**, des réunions menées par des intervenants extérieurs étant organisées afin de favoriser des échanges entre professionnels et entre professionnels et parents.

### COORDONNEES

Rue des Pyrénées  
31330 GRENADE  
Tél. : 05.61.82.57.66.

La responsable est Mme Séverine ROUAUD, éducatrice de jeunes enfants.

### PERMANENCES

#### Les semaines paires

A Montaigut, le lundi de 14h15 à 17h00 (locaux de la Mairie)

A Grenade, le mardi et le jeudi de 14h15 à 17h00 (locaux du Centre social)

A Larra, le vendredi de 14h15 à 17h00 (Locaux de la Mairie)

#### Les semaines impaires

A Launac, le lundi de 14h15 à 17h00 (locaux de la Mairie)

A Grenade, le mardi et le jeudi de 14h15 à 17h00 (locaux du Centre social)

A Merville, le vendredi de 14h15 à 17h00 (Locaux de la Mairie)

## Aide à domicile en milieu rural (A.D.M.R.)



### *Au service de toutes les familles*

La vie et la réalité de la famille ne sont certes plus les mêmes que celles qu'ont connues les aides familiales rurales. Beaucoup de choses ont changé au cours des cinquante dernières années. Des familles monoparentales aux familles recomposées, la famille reste bien vivante, mais ses nouvelles formes d'organisation, notamment le travail des femmes en dehors du domicile, appellent de nouvelles réponses, de nouveaux besoins.

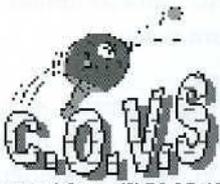
Depuis maintenant deux ans, l'A.D.M.R. s'est investie dans une réflexion qui vise à élargir son offre de services auprès des familles. L'objectif est de répondre plus largement aux besoins des familles. Notre action auprès des familles s'inscrit bien à la fois dans le champ de la vie quotidienne et dans le socio-éducatif. A côté des familles en difficultés sociales pour lesquelles notre action demeure et doit continuer à se faire reconnaître auprès des travailleurs sociaux, il y a des familles, et elles ne sont pas rares, qui rencontrent des difficultés avec leurs enfants, notamment les adolescents; d'autres qui sont à la recherche d'un système de garde à domicile ou collectif, qui correspond à leur souhait.

Comme les pionniers à l'origine du mouvement ont su répondre aux demandes des familles, nous avons les compétences et le savoir faire pour nous adapter aux évolutions de la société.

Alors soyons à leur écoute et inventifs pour répondre à leurs besoins tout en mobilisant les ressources qui sont en elles.

Henri BRESSOLLES  
Président de l'ADMR de GRENADE

# Club Omnisport de la Vallée de la Save



Agrément Sport N° 31 03 1320

Le "C.O.V.S.", club omnisport de la vallée de la Save, annonce pour la saison 2004-2005 un bilan très satisfaisant tant au niveau du fonctionnement que de la fréquentation.

Le solde de la trésorerie est positif ce qui permettra grâce aux subventions des mairies d'envisager la saison à venir avec optimisme.

Il a donc été décidé de conserver les sections "Ping-pong ; Self Défense ; VTT ; Tennis" et la mise en place de nouvelles sections, à savoir "course à pied, marche et ski".

Nous avons par ailleurs le plaisir de vous informer que durant la saison passée le club a obtenu "L'agrément Sport" auprès de la direction régionale de la jeunesse et des sports.

Le montant des cotisations reste toujours modeste afin de conserver la vocation du club dont la mission principale est de permettre l'accès de ses disciplines à un maximum de personnes, dans un esprit "loisir" (pas de compétition).

Comme l'an passé nous espérons vous voir très nombreux afin de faire vivre ce projet, dans un esprit de convivialité et de détente.

Nous tenons à remercier les Mairies de : THIL, MONTAIGUT sur SAVE, BRETIX et St PAUL sur SAVE pour le soutien qu'elles nous apportent et nous tenons également à remercier tous les adhérents de la saison 2004-2005 pour la confiance qu'ils nous ont témoignée et sans qui nous n'aurions pas pu fonctionner.

Lors de la dernière assemblée générale extraordinaire en date du 18/06/2005 le club a procédé au renouvellement de son bureau composé désormais comme suit :

**Président** : Denis NEBOUT

**Secrétaire** : Danièle SAINT MARTORY

**Trésorier** : Alain GINESTOUS

Pour tous renseignements sur le club vous pouvez contacter le : 06 76 50 58 30 ou le 06 76 42 05 58

Toute l'équipe du club "C.O.V.S." vous adresse ses amitiés sportives.

## Mots croisés de Thil

N° 15

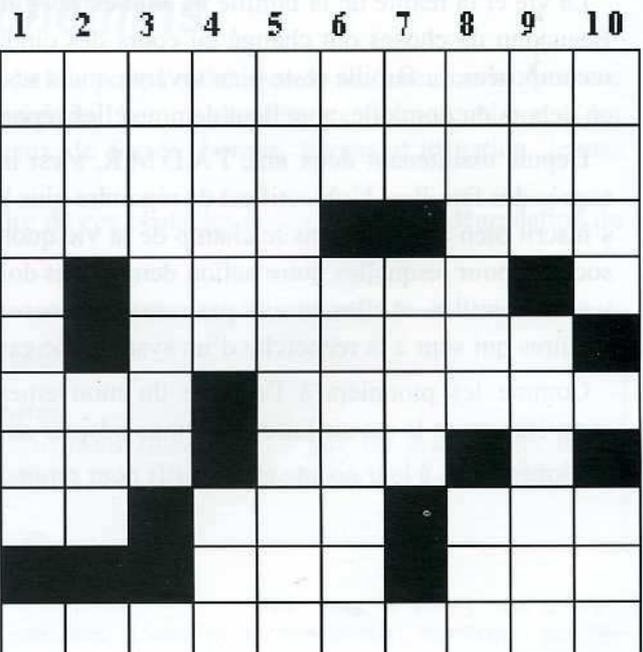
### Horizontalement

1. Lieu dit de Thil (Deux mots)
2. Dures à avaler à Thil comme ailleurs.
3. Fait la force - Supprima.
4. Chacun suit le sien.
5. A l'origine de nombreux paniers.
6. Ancienne culture à Thil - Viennent de la mer.
7. Bordure d'enseigne - Se produit à Thil en hiver.
8. Direction - Rivière d'Allemagne - Parti parti.
9. C'est l'Europe - Ca fait mal.
10. Destiné à se dégrader.

### Verticalement

1. Servaient aux repas des anciens Thilois.
2. Pas d'accord - Fille d'Hermione.
3. Sans eux pas de Tour de France.
4. Plante grasse - Pas ailleurs.
5. Au parfum.
6. C'est de l'or - Font souvent la haie à Thil.
7. En mouvement - Peintre moustachu et désordonné.
8. Plus ou moins mordante - Surplus militaire à la cantine.
9. Tout compris - Franche autrefois mais à l'envers.
10. A fait toute une histoire pour des lentilles - Femme légère.

Solution p. 4.



## Comité des Fêtes

La fête s'est déroulée sur trois jours, du vendredi 5 au dimanche 7 août.

Vendredi soir l'orchestre Domingo a débuté les festivités.

Samedi après midi les enfants ont pu s'amuser avec "Mère Dénys Family" qui a fait de la peinture sur visage, sculpture de ballons et clown. En soirée, la paëlla a réuni le village autour de la mairie, et la disco mobile "Disco Night" a fini la nuit.

Dimanche, nous sommes allés à la messe, puis avons déposé la gerbe au monument aux morts, et après un discours de Monsieur Le Maire, nous avons pris l'apéritif offert par la municipalité, sur la place du village.

L'après midi, 32 Triplettes de joueurs de pétanque se sont rencontrées à l'occasion d'un concours amical arbitré par le club "La Pétanque Thiloise".

Les résultats sont :

Vainqueurs du concours :  
Gourmandin Alain, Dallier Stéphane et Chadirat Pascal.

Vainqueurs de la repêche  
Pharamond Laurent, Kerroux Thomas et Dulong Fabien.

Vainqueurs de la consolante : Lippi Martine, Séret René et Tintin.

Le comité des fêtes de Thil a remercié pour la forte participation des Thilois et a offert un apéritif en fin de jeu, la mairie a participé en offrant les pizzas.

Pour clôturer ces jours de fête, l'orchestre Vivian Laroque et les Albatros, sans oublier ses danseuses de charme, s'est produit sur scène.

Puis vient le tirage de la tombola et les confettis.

Résultat de la tombola :

M. Séret gagne un range Cd, M. Milard un jeu de fléchettes électronique, M. Valadié Edmond deux puzzles, M. Chapelle une lampe décorative, M. Simon une plante fleurie offerte par la SARL Brendies, M. Fleury un service de verres à vin, M. Grateloup un ventilateur, M. Bordes Bernard un skate, M. Barrichou un pèse personne, M. Meunier Robert un Yuka, M. Azaro un barbecue électrique, M. Léonard une composition florale, Mme Rinaldo une friteuse électrique et Riché Gilles un home cinéma.

Nous vous remercions d'être venus aux festivités du village, espérons que nous vous avons fait passer d'agréables fêtes et souhaitons vous voir aussi nombreux aux prochaines soirées que nous allons organiser.

A savoir, **le 8 octobre**, nous organisons une soirée créole, avec peut être un repas réunionnais, **le 22 octobre** une soirée dansante avec bal musette avec l'orchestre Robert

Demblans et **le 30 octobre** dans l'après-midi, Halloween.

Enfin, l'assemblée générale du Comité des Fêtes aura lieu le 6 novembre. Nous espérons que de nouveaux membres nous rejoindront afin de faire vivre notre village.

Pour plus d'informations sur les prochaines soirées vous pouvez contacter Muriel au 06.15.25.73.82, Véronique au 05.61.85.82.93 ou Cédric au 06.60.15.23.74



## Tennis Club de Thil

### LE TENNIS CLUB SE DEVELOPPE

Depuis le printemps, la belle saison a permis à tous les adhérents qui le désiraient de découvrir les possibilités offertes par la Fédération Française de Tennis : pour les jeunes, participation à plusieurs tournois (Challenge espoir, tournois de Cornebarrieu, Pibrac, Castelnaud...), pour les adultes, démarrage des cours d'initiation qui vont se poursuivre en septembre. Puis, dès la fin de l'année scolaire, Nelly, revenue au mieux de sa forme, a animé un stage de 4 jours regroupant 20 jeunes dont 8 nouveaux petits débutants. Bravo à tous et merci à Nelly.

Les inscriptions pour la saison 2005 - 2006 auront lieu le SAMEDI 17 SEPTEMBRE DE 10 H A MIDI au terrain de tennis. Ce samedi 17 septembre, dans le cadre de la Journée des Associations, le tennis club assurera une animation pour les enfants le matin à partir de 10 heures.

Venez nombreux apprécier les joies du tennis.

### Renseignements :

Marie GUILHEM - 05 34 52 95 02 Josy CHENE - 05 61 85 07 90 Pascale PASQUIER - 05 61 85 80 58



## L'organisation communale à Thil et la Charte de 1246

**C**ontrairement à ce qu'ont voulu nous faire croire certains historiens romantiques, le Moyen-Age ne fut pas une période d'oppression et d'iniquité. Dans le midi de la France, les communes jouissaient de franchises urbaines qui les apparentaient parfois à des républiques. Notre village était alors dominé par une assemblée de notables, les prud'hommes (probi homines), qui désignaient des consuls ou magistrats municipaux, en accord avec le viguier, représentant du seigneur. En 1221, ces consuls étaient renouvelés chaque année au moyen d'un ingénieux système : quarante boulettes de cire dont sept contenaient le mot "consul" étaient distribuées aux notables qui se trouvaient ainsi désignés par le sort. En 1301, le nombre des consuls est réduit à six.

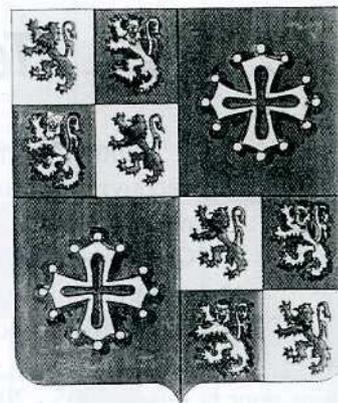
L'application des coutumes orales posant parfois des problèmes d'interprétation, des chartes furent un peu partout accordées par les seigneurs dans le courant du XIIIème siècle ; ceux-ci obéissaient souvent à des motifs intéressés : repeupler les villages par l'octroi de franchises, faire relever des murailles abattues ou se concilier la faveur des habitants dans des occasions particulières. Ce fut le cas de Raymond Jourdain, seigneur de Thil et de Bretx dont un cousin, Othon de Terride, convoitait l'héritage. Ce fut lui qui accorda les premières coutumes écrites aux habitants de Thil et de Bretx, en 1246.

8 Cette charte comporte un aspect pénal : les divers délits y sont frappés de sanctions : amendes pour fraudes sur la qualité, vol de récoltes, fausses mesures, coups et blessures, confiscation des biens pour l'adultère et les maléfices clandestins. Le viol est très sévèrement puni : qu'un homme qui a commis ce crime "soit tenu de payer au seigneur 60 sols morlas ou bien de perdre les testicules", mais ceci dans les cas les plus graves et encore faut-il que le délit soit bien établi, car si, ayant prêté serment, l'accusé n'avoue pas, "qu'il soit absous du délit".

L'aspect civil de la charte énumère les droits et devoirs réciproques du seigneur et des habitants ; les redevances annuelles sont souvent indiquées en nature : une poule, une conque d'avoine, un râble de porc. Le seigneur a aussi droit à des journées de travail mais il est tenu de clore les alentours du château de Thil et de fournir des guetteurs et une garde, ceci conjointement avec les Thilois. Toutes ces choses, conclut la charte, ont été établies dans le château de Thil, le 27ème jour du mois de mai 1246, Louis étant roi de France et Raymond, comte de Toulouse. Les témoins en furent Guillaume de Auxio, chapelain de Thil, Pierre Anervis, chapelain de Bretx, Sicard Esquirol, soldat, Guillaume et Arnaud Bernard, clercs et Bernard Robert, notaire public à Toulouse.

Dix ans plus tard en 1256, ces coutumes furent confirmées à l'occasion de l'avènement du nouveau seigneur, Jourdain IV de l'Isle, cousin de Raymond Jourdain, à l'intérieur de l'Eglise de Thil. (I) Elles furent complétées par l'adjonction de quelques articles à l'avantage des Thilois. Il est remarquable de constater que cette charte resta en vigueur jusqu'en 1789, l'acte de vente en 1788 de la seigneurie de Thil au comte d'Albis reprenant les mêmes termes. Elle perdura pendant cette période de 543 ans sans modifications essentielles, extraordinaire exemple de longévité pour nos contemporains habitués aux changements rapides.

Michel COMBY



Les armes des Comtes de l'Isle

(I) : Ce texte nous informe de l'existence d'une église à Thil en 1256, bâtiment dont nous ignorons tout, qui a précédé l'église actuelle qui date du XVème siècle environ.